

Liaisons

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE MORSBACH



> VIE ASSOCIATIVE

En route vers les fêtes



PRÉVENTION DES DÉCHETS

Promotion du compostage individuel

Dans le cadre de son programme de prévention des déchets, la Communauté d'Agglomération de Forbach propose aux particuliers résidant sur son territoire la vente de composteurs en plastique de 400 litres, au tarif de 15 euros. Cette promotion ne se limite pas à la seule vente du composteur, mais s'inscrit dans une démarche proposant également des documents d'information, une participation au suivi qualitatif et quantitatif des actions, et des journées de formation et d'échanges. Le compostage individuel consiste à produire soi-même un amendement naturel (compost) issu de la transformation des déchets organiques du jardin et de la cuisine. Cette pratique est complémentaire à l'utilisation du sac vert.

Pour tout renseignement, veuillez contacter le service Environnement de la Communauté d'Agglomération au 0 800 201 419 (numéro vert).

Brioches de l'amitié



Dans le cadre de l'opération « Brioches de l'amitié » organisée par l'Association familiale d'aide aux enfants inadaptés des régions de la Rosselle et de la Nied (AFAEI), des bénévoles ont sillonné les rues de la commune le 11 octobre dernier. Éliane Jacques, Isabelle Gigout, Rosaria Tourscher et Cathy Stella, accompagnées de cinq jeunes volontaires, Laure, Audrey, Aline, Pauline et Lucas, ont vendu 156 brioches. La somme récoltée, d'un montant de 589 euros, contribuera à la réalisation des projets de nouveaux ESAT (Établissements et services d'aide par le travail) à Faulquemont et Saint-Avold. Merci à tous pour votre générosité !

CONCOURS DÉPARTEMENTAL « JE FLEURIS LA MOSELLE »

Un prix pour Morsbach

L'aménagement floral du giratoire de la rue Nationale, conçu par Françoise Woerth et réalisé par l'équipe des services techniques de la commune, a retenu l'attention du jury du concours départemental « Je fleuris la Moselle » 2014. En effet, un diplôme d'honneur a été décerné à Morsbach au cours de la cérémonie de remise des prix organisée par le conseil général de la Moselle en novembre dernier. Il s'est vu accompagner d'une cagette de 125 bulbes de narcisses, crocus, tulipes, et perce neiges qui viendront fleurir la commune au printemps prochain. Félicitations à l'ensemble des services techniques !



Les élus et le personnel honorés



Le 28 novembre dernier, les élus et les membres du personnel communal se sont réunis au Centre Éric-Tabarly pour honorer deux anciens élus et deux agents. Madame Marcelle Cocciolone et Monsieur Germain Klein ont été nommés adjoints au Maire honoraires. Cette distinction honorifique traduit la reconnaissance du maire et des conseillers municipaux pour leurs collègues.

Madame Cocciolone a assuré trois mandats de première adjointe au maire, et a été notamment chargée des Finances et de l'Urbanisme. Elle a représenté la commune, entre autres, à la Communauté d'agglomération de Forbach et au Syndicat du Musée de la mine. Le maire a fait l'éloge de la compétence et des qualités humaines de son ancienne plus proche collaboratrice : un bon caractère, de l'ouverture d'esprit, de l'écoute et de la disponibilité.

Monsieur Germain Klein a un mandat de conseiller municipal et deux mandats d'adjoint au maire délégué aux Travaux à son actif. Il a représenté la commune entre autres, à la Communauté d'agglomération de Forbach ainsi qu'au Syndicat intercommunal d'entretien et d'aménagement de la Rosselle. Le maire a rappelé les qualités de son ancien responsable des travaux, notamment son bon contact avec les entreprises et les maîtres d'œuvre, mais aussi sa disponibilité à l'égard des ouvriers communaux.

Madame Crocifissa Brunco et Monsieur Roger Ebersviller ont tous deux été honorés par la médaille communale, départementale et régionale. Mme Brunco assure l'entretien de l'école élémentaire depuis 23 ans. Le maire l'a remercié pour ses années de travail au service des écoles, des écoliers et de ses concitoyens. Il fit part à l'assemblée de ses qualités professionnelles, mais aussi de ses qualités humaines, qui lui valent l'estime de ses collègues.

Monsieur Roger Ebersviller est entré à la commune en octobre 1978. Il a connu trois maires et chacun l'aura apprécié comme une personne courtoise et de bonne humeur. Adjoint technique de première classe, ses qualités professionnelles sont reconnues par les élus, ses concitoyens et ses collègues. Fidèle, M. Ebersviller l'est à sa commune, professionnellement bien sûr, mais aussi par ses engagements. Il est en effet sapeur-pompier volontaire dans le corps de Morsbach depuis l'âge de 16 ans.

Le maire a saisi l'occasion de cette cérémonie pour témoigner de sa reconnaissance à l'égard de Monsieur Hans-Georg Schneider, ancien maire d'Emmersweiler, commune jumelée à Morsbach. M. Schneider a administré Emmersweiler durant 35 ans. Il a notamment initié le jumelage il y a 23 ans, et a assuré pendant toute cette période une coopération transfrontalière exemplaire. L'assemblée lui a souhaité une bonne retraite.

TRAVAUX DE VOIRIE

Vers la deuxième tranche de la rue Pasteur...

En vue de réhabiliter la deuxième tranche de la rue Pasteur (de l'intersection de la rue de Lorraine jusqu'à la fin de la rue, direction Folkling), la commune a missionné l'agence Matec (Moselle Agence Technique) afin de répondre le mieux possible aux nécessités de sécurité, de confort, et d'esthétique. Le projet devrait reprendre les grandes lignes de la première tranche. Le Chemin de la Lisière y sera in-

tégré. Cependant, ces travaux ne pourront démarrer avant le début de l'année 2016, dans la mesure où le conseil général de la Moselle fermera la circulation rue Nationale entre Morsbach et Rosbruck, en raison de la reconstruction du pont de la RD603. Il va de soi que l'on ne peut perturber le transit routier de la commune sur deux axes importants simultanément.



MAISONS FLEURIES 2014

Le fleurissement récompensé



Fin octobre, la commune a organisé une cérémonie au Centre Éric-Tabarly afin de récompenser les Morsbachois ayant fleuri avec goût leur maison ou leur balcon durant l'été. Les vingt lauréats se sont vus remettre par la commission « Environnement et Cadre de vie » un diplôme, une plante ainsi qu'un bon d'achat de 25 euros à valoir dans deux jardinerie locales. La soirée s'est agréablement terminée par un vin d'honneur.

Les lauréats sont : M. et Mme Robert Amettler, M. et Mme André Borst, M. et Mme Raymond Bretnacher, M. et Mme Alberto Cesca, M. Antonio Chessari, M. et Mme Joseph Collu, M. et Mme Jean Durigon, M. et Mme Adrien Egloff, M. et Mme Jean – Michel Egloff, M. et Mme Julien Fossé, M. et Mme Victor Jagodzinski, M. et Mme Joseph Klopp, Mme Marie – Antoinette Laroue, M. et Mme Vincenzo Lombardi, M. et Mme Serge Mayer, Mme Monique Ney, M. et Mme Xavier Nussbaum, M. et Mme Raffaella Ramondino, M. et Mme Raymond Steinort, M. et Mme Jan Stepien.

RENCONTRE

Accueil des nouveaux habitants



Le 25 novembre dernier, les nouveaux habitants ayant élu domicile à Morsbach au cours de l'année 2014 ont été conviés à la traditionnelle réception d'accueil organisée par la commune au Centre Éric-Tabarly. Conçue comme un moment de rencontre et d'échange, elle a permis aux nouveaux Morsbachois de découvrir le patrimoine communal ainsi que les grands axes de l'action municipale en matière d'environnement, d'équipements municipaux, d'offres de service et d'animations. Des représentants du monde associatif sont également venus présenter leurs activités. La soirée s'est agréablement terminée autour d'un vin d'honneur.

RUE DU CHEMIN DE FER

Deux ralentisseurs à l'étude

De nombreux riverains de la rue du Chemin de Fer se plaignent de la vitesse excessive de plus en plus d'automobilistes. Aussi, la commune a décidé d'y installer deux ralentisseurs. Le projet est actuellement à l'étude et sera réalisé après concertation avec les habitants, et lorsque les conditions climatiques le permettront.

RUE DES FLEURS ET RUE MOZART

Réfection de la voirie

La rue des Fleurs et la rue Mozart seront rénovées au début de l'année 2015. À cet effet, la commune a passé un marché de maîtrise d'œuvre avec la société Logo B, représentée par Jacques Bret. La route sera réduite à 5,80 mètres, ce qui permettra l'aménagement de deux trottoirs confortables d'1,50 mètre de large. Ils seront réalisés en pavage rouge, en harmonie avec ceux de la rue Saint-Sébastien et de la rue du Hérape, voisines.

L'INFO EN +

En cette fin d'année, la commune souhaite faire rimer festivités et économies d'énergie. Les ampoules des illuminations de Noël les plus anciennes, trop énergivores, n'ont pas été remplacées et les décors à LED ont été privilégiés. Par ailleurs, les illuminations ont été limitées aux voies les plus passantes, à savoir les rues de Lorraine, Pasteur et Nationale.



Une initiation à la généalogie appréciée

L'heure était à la généalogie au Centre Eric Tabarly, le vendredi 21 novembre. L'après-midi, une rencontre a été organisée entre les élèves de CM1 et CM2 de l'école élémentaire Erckmann-Chatrion, et sept membres du Cercle généalogique de Moselle-Est. Elle s'est articulée autour de quatre ateliers animés par les généalogistes, qui ont su initier de manière ludique les enfants à leur passion. Dans la soirée, c'est un public adulte qui a été convié à la présentation de la réédition de l'ouvrage de Nathalie Diehl et Roland Schuler, « Les familles de Morsbach avant 1940 ». L'ouvrage est disponible sur demande auprès du Cercle généalogique de Moselle-Est, au prix de 37 euros.

Contact : Cercle généalogique de Moselle-Est -
Bibliothèque de l'École Jean-Lurçat - 57800 Cocheren.
Accueil le mercredi et samedi de 14 heures à 17h45. Téléphone (exclusivement aux heures de permanence) : 07 82 04 52 79.



A.L.S.H

Contes et jouets au centre aéré

Au cours des vacances de la Toussaint, 24 enfants ont participé au centre aéré organisé par la commune et l'ASBH. Accueillis toute la journée, de 8 heures à 18 heures, ils ont pu apprécier le programme d'activités varié concocté par Laetitia Chardon et son équipe, placé sous le thème des contes de Grimm : création de baguettes magiques et de jeux de société, lecture de contes, grimage de photos, confection d'un goûter « monstrueux »... La semaine s'est achevée par une sortie au Château de Malbrouck, où les enfants ont pu découvrir une exposition consacrée aux jouets, et prendre part à des ateliers bricolage.

DICTÉE D'ELA

La Virgule de la solidarité



Au mois d'octobre dernier, trois classes de l'école élémentaire Erckmann-Chatrion ont participé à la dictée en faveur de l'association ELA, qui lutte contre les leucodystrophies. Michel Hanot, Pierre Steininger et Laurent Hoen, enseignants à la retraite ont pris part avec plaisir à l'événement, puisque ce sont eux qui ont dicté, aux élèves de CM1 et CM2, La Virgule, un texte inédit de Marie Darrieussecq, inspiré du combat des enfants malades et de leur famille.



Procédure pour s'inscrire sur les listes électorales

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte d'une obligation légale en vertu de

l'article L.9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter. Par ailleurs, il convient de rappeler que la déclaration domiciliaire n'entraîne pas automatiquement l'inscription sur la liste électorale. Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie toute l'année. Comme chaque année, Rachel Arnu, agent administratif de la commune, effectuera une permanence le 31 décembre de 10 heures à midi.

Toutes les personnes de nationalité française et majeures peuvent se faire inscrire sur les listes électorales. Les ressortissants des autres États membres de l'Union européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires (municipales et européennes). Pour se faire inscrire, tout demandeur doit faire preuve de sa nationalité, de son identité et de son attache avec la commune. La preuve de nationalité et de l'identité peut s'établir notamment sur présentation d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité.

L'attache avec la commune peut être établie par tout moyen pouvant justifier, soit du domicile réel, soit des six mois de résidence exigés par la loi (avis d'imposition, facture d'eau, gaz ou d'électricité). Pour les ressortissants de l'Union européenne, une déclaration écrite doit en outre être produite précisant leur nationalité, leur adresse sur le territoire français et attestant de leur capacité électorale.

FESTIVITÉS

Morsbach à l'heure de la libération



Le 6 décembre 2014 a marqué le 70^e anniversaire de la libération de Morsbach. À cette occasion, la commune, avec le soutien financier du conseil général de la Moselle, a organisé un après-midi festif au Centre Éric-Tabarly, dimanche 14 décembre dernier. Les visiteurs ont pu y découvrir deux expositions photos, l'une sur la France de 1944-1945 et l'autre plus spécialement dédiée à Morsbach durant cette période. Une exposition d'objets de collection liée à l'Armée américaine, prêtés par l'association des Trail Blazers, leur a permis de se plonger encore davantage dans l'ambiance de la libération. Le duo piano-voix Coffee Potes a pris part à la manifestation, en revisitant au travers d'arrangements inédits les chansons françaises d'après-guerre.

TRADITION

Concert du Nouvel An

La commune invite les Morsbachois au traditionnel concert du Nouvel An qu'elle organisera le dimanche 4 janvier 2015 à 15 heures en l'église Saint-Sauveur. Il sera assuré par la chorale La Clé de Far de Farébersviller, puis par l'Harmonie Baltus Le Lorrain de Creutzwald. Un vin d'honneur sera servi au Centre Éric-Tabarly à l'issue du concert.



Manœuvres transfrontalières des sapeurs-pompiers



Le 22 novembre dernier, c'est dans cette nouvelle configuration que s'est déroulée la manœuvre annuelle. Le scénario nocturne était le suivant: « *Un accident de voiture s'est produit près de la forêt du Guensbach. Un bâtiment voisin s'est enflammé. La situation est aggravée par la fuite, dans la forêt, de personnes sinistrées, que les pompiers français et allemands doivent retrouver à l'aide de torches.* »

La coopération s'est bien déroulée au plan des personnels. Les pompiers allemands ont désincarcéré le conducteur et les pompiers de Morsbach ont éteint le feu dans le bâtiment. L'approvisionnement en eau était assuré par un tuyau branché sur un poteau d'incendie

Dans le cadre de leurs relations de plus de 30 ans, les sapeurs-pompiers de Morsbach et d'Emmersweiler entretiennent des relations amicales et professionnelles. Depuis la fusion du corps des pompiers d'Emmersweiler avec celui de Nassweiler et de Sankt Nikolaus, les relations avec Morsbach se sont étendues à ce nouveau groupement, appelé « Löschbezirk Süd ». Zoom.

près de la frontière à Emmersweiler, et complété par un pompage dans la Rosselle française par les pompiers de Morsbach et de Forbach. Techniquement, la connexion entre les tuyaux allemands et français a été réalisée grâce à un adaptateur, qui est devenu le symbole de la coopération transfrontalière de la lutte contre l'incendie. Jörg Dreistadt et Gilbert Schuh, maires respectifs de Grande Rosselle et de Morsbach étaient sur place, accompagnés de Norbert Herth, nouveau maire délégué d'Emmersweiler. Les secours étaient dirigés par les chefs de corps, Jean-Marie Roeder de Morsbach et Jörg Biehl de Grande Rosselle, avec la participation de Marc Persello chef du centre d'intervention et de secours de Forbach.

Agenda

21 décembre, Centre Éric-Tabarly :

Don du sang.

31 décembre, Centre Éric-Tabarly :

Soirée de la Saint-Sylvestre, organisée par l'US Morsbach.

4 janvier :

Concert du Nouvel An organisé par la commune en l'église Saint-Sauveur, suivi d'un vin d'honneur au Centre Éric-Tabarly.

8 février, Centre Éric-Tabarly :

Carnaval organisé par l'US Morsbach.

14 février, Centre Éric-Tabarly :

Carnaval des enfants, organisé par l'ACSM.

Père (et Mères) Noël

Chaque année, le Groupement des Associations de Morsbach organise, avec la commune, la fête de Noël des enfants. Celle-ci s'est déroulée le dimanche 7 décembre au centre Éric-Tabarly avec l'engouement habituel. Point culminant de l'après-midi, la venue du père Noël, traditionnellement précédé à Morsbach par ses mères Noël. Les sympathiques adjointes du père Noël sont membres de la section gymnastique de l'ACSM, emmenée par leur présidente, Antoinette Ganz. L'après-midi, animée par les associations, a donné lieu à la distribution de l'habituel sachet de friandises offert par la commune.

CONCERT

— de —
Nouvel An

DIMANCHE 04 JANVIER 2015

15h Eglise Saint Sauveur

 MORSBACH

Harmonie Baltus Le Lorrain

Chorale La Clé de Far 

 MORSBACH